

entral
NC
rolles
RÉPARATIONS
gène
Téléphone 5.77

LIER
économiques
(Fribourg)
motivité
1 fr. 90; avec la "Gazette", 6801-1481
M. Renoud.

JEUNE FILLE
jeune allemande de bonne éducation, parlant français, demande place tout de suite comme cuisinière ou femme de chambre. Offres par écrit sous 7486 F. s. Publitas 8, Fribourg. 6802

A VENDRE
DOMAINE
de 19 acres dont 5 en friches, avec bonne maison habitation, grange, écurie, remise avec écurie porcs, 2 loyers av. 6 ans, vignes, fensils, etc. par écrit au 7486 F. s. Publitas 8, Fribourg. 6802

ites
iter les
ecs
rez
vaincus
S. PRIX
aire pour
36 37-43
80 9.80
60 10.—
60 10.50
12.—11.60
40-48
ttes 13.—
mes 40-47
10.—
11.50
13.—
50 6.50

milaine
3.50 11.50
5.— 18.—
elles cuir
es
és
URG
ORAT

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Suisse Catholique,
Fribourg (Suisse)
ABONNEMENTS
1 mois 5 francs 6 mois 28 francs
1 an 50 francs
Etranger 1 mois 6 francs 6 mois 30 francs
1 an 60 francs

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
Rue St-Pierre
FRIBOURG
PRIX DES ANNONCES
Canton 1 (10 insertions 20 cent.) le ligne
Suisse 15 10
Etranger 20 15

Nouvelles du jour

Menace de persécution religieuse en Prusse. Le Pape aux catholiques canadiens. Une encyclique de Benoît XV sur la paix.

Les catholiques de Prusse ne se font pas d'illusion sur les intentions du gouvernement socialiste provisoire, mais qui pourrait bien devenir définitif : c'est la persécution religieuse qui s'annonce.

Le premier bruit d'une séparation de l'Eglise et de l'Etat, qui devait être décidée par simple décret et être consommée le 1^{er} avril prochain, a provoqué un démenti patelin du gouvernement. Mais la presse catholique ne prend pas ce démenti pour bon argent.

En attendant, le nouveau ministre socialiste des cultes a supprimé, comme on l'a dit, les fonctions des inspecteurs scolaires ecclésiastiques, et voici qu'on annonce un décret imminent, plus radical encore, qui rayera l'enseignement religieux du programme des écoles secondaires et supérieures.

Cette nouvelle a porté au comble l'agitation des catholiques, déjà très émus par l'abolition du droit d'inspection du clergé. Une immense assemblée de protestation s'est tenue à Cologne à ce sujet; elle a voté une résolution qui a été télégraphiée au gouvernement.

Les catholiques rhénans sont décidés, cette fois, à se séparer de la Prusse si le nouveau régime persiste dans ses projets.

Le ministre des cultes qui a entrepris la déchristianisation de l'école prussienne, M. Adolphe Hoffmann, est connu pour être un athée militant. C'était lui qui, à la Diète de l'ancien royaume, avait pour rôle la critique du budget des cultes et de l'instruction publique, au nom de l'opposition socialiste et libérale. Il s'acquittait de cette mission avec un mépris complet de la courtoisie parlementaire. Son voltairianisme fanfaron se plaisait à froisser les sentiments religieux de ses auditeurs croyants. Chose étrange, quoiqu'il se genre grossier déplaît à beaucoup des amis mêmes de M. Hoffmann, jamais le groupe dont il faisait partie ne se résolut à confier à un autre le soin de traiter les questions scolaires et religieuses, et la révolution venue, c'est à lui qu'on a attribué le portefeuille de l'éducation et des cultes. Continuant, dans ce nouveau rôle, le système de défi gouailleur qu'il affectionne, M. Adolphe Hoffmann a choisi comme premier collaborateur, pour les affaires ecclésiastiques, un Israélite russe du nom de Futran, qu'il a fallu naturaliser en quarante-huit heures pour qu'il pût être nommé chef de cabinet.

Les catholiques du Canada soutiennent, en ce moment, une grande et belle bataille pour la liberté de l'enseignement. Le conflit qui a surgi entre eux et les gouvernements de certaines provinces est à la fois un conflit de langue et un conflit religieux. La province de Québec est, comme on le sait, en grande majorité française et catholique; le français est la langue employée dans les écoles publiques. Les protestants anglais ont, dans cette province, leurs écoles à eux, et la langue anglaise y jouit de la plus grande liberté.

La situation est bien différente dans la province d'Ontario et dans les autres provinces du Canada. La population y est en grande majorité anglaise et protestante. C'est en anglais que l'enseignement est donné aux enfants dans les écoles publiques. Les Français de ces provinces anglaises l'acceptent bien ainsi, mais ils veulent que, à côté de l'anglais, on fasse à l'étude du français une part assez large pour que leurs enfants puissent le parler et l'écrire correctement. Les catholiques, dont la natalité est très forte au Canada, créent sans cesse de nouvelles paroisses dans la province d'Ontario et, par conséquent, de nouvelles écoles bilingues pour instruire leurs enfants. Or, le gouvernement de Toronto a élaboré, en 1913, un règlement qui, en fait, interdit l'enseignement du français dans ces nouvelles écoles catholiques. La question est donc de savoir si on accordera à la langue française, dans les provinces

anglaises, la liberté dont jouit la langue anglaise dans la province de Québec.

Les Franco-Canadiens ne sont pas d'accord sur l'attitude à prendre en face du fameux règlement du gouvernement de Toronto. Les uns, le considérant comme une loi injuste, sont décidés à le combattre de toutes leurs forces; les autres le jugent moins sévèrement et sont disposés à s'entendre avec les autorités civiles.

La question a été portée devant le Saint-Siège. Benoît XV, l'ayant fait examiner longuement par la Consistoriale, vient d'envoyer une lettre au cardinal Bégin, archevêque de Québec, et à tous les autres évêques du Canada, lettre où il prend position dans le conflit bilingue dont nous venons de parler.

Les Franco-Canadiens, dit le Pape, ne se plaignent pas sans raison de la loi scolaire en question; ils ont le droit de réclamer plus de liberté dans ce domaine, et la lettre pontificale précise ces libertés : inspecteurs catholiques pour les écoles catholiques; enseignement de la religion dans la langue maternelle des enfants, du moins pendant les premières années; liberté pour les catholiques de créer des écoles normales catholiques.

Toutes ces revendications, continue le Saint-Père, doivent être adressées aux autorités par les moyens légitimes, avec calme, et sans l'ombre de la moindre rébellion. Aussi Benoît XV fait-il défense aux catholiques de porter leurs plaintes en la matière devant les tribunaux civils, sans la permission de l'évêque, et l'évêque ne décidera rien, en ces affaires délicates, sans avoir consulté les autres évêques. En terminant, le Pape recommande vivement aux évêques canadiens de veiller à ce que des conflits ne surgissent pas entre eux pour des raisons de race et de langue. Il ordonne que les prêtres connaissent tous le français et l'anglais, et il prie le clergé et les fidèles de ne pas réveiller les anciennes querelles linguistiques et nationales.

Le *Manchester Guardian*, un des principaux organes libéraux anglais, croit pouvoir conclure du dernier discours de M. Lloyd-George que les Alliés ne songent pas à imposer à l'Allemagne le paiement de leur dette de guerre. « Si cela avait lieu, dit le journal, cela équivaldrait à faire des Allemands des esclaves des Alliés pour un temps indéfini. Ces choses-là se pratiquaient il y a 2000 ans; aujourd'hui, ce n'est plus possible. »

La *Gazette d'Allemagne* (l'ancienne *Norddeutsche allgemeine Zeitung*) annonce que Berlin serait temporairement occupé par les Alliés, afin de pouvoir au service de la police.

L'organe de l'ex-chancellerie allemande, qui est aujourd'hui à la dévotion du gouvernement Ebert et Haase, prétend que son information qui vient d'un radiogramme américain intercepté le 29 novembre. Cette référence est un peu douteuse. La nouvelle de l'occupation éventuelle de Berlin serait plutôt annoncée par les gouvernements de l'Entente. Or, jusqu'ici, il ne paraît être question de rien de pareil. Peut-être a-t-on fait une confusion avec le projet des Alliés de faire occuper Pétrograd, à l'effet d'anéantir le gouvernement bolchéviste.

En faisant suspendre une menace sur Berlin, la *Gazette d'Allemagne* envisage surtout un moyen de rallier la population berlinoise au parti de l'ordre.

ENCYCLIQUE SUR LA PAIX

Rome, 5 décembre.
L'Observatore romano publie une encyclique pontificale se félicitant que l'armistice ait suspendu la terreur et les dévastations sur terre, sur mer et dans les airs, et qu'il ait ouvert heureusement le chemin de la paix. Sous peu, les délégués des différentes nations se réuniront en congrès pour donner au monde une paix juste et durable; ils auront en conséquence à prendre de grandes décisions, graves

et complètes, telles que n'en ont jamais prises les assemblées humaines. Il n'est pas besoin de dire combien ils devront être éclairés de la Lumière divine, afin de s'acquiescer au mieux de leur tâche. L'encyclique ordonne des prières pour qu'une paix véritable, fondée sur les principes chrétiens de justice, soit le fruit du prochain congrès. Quant à nous, dit le Pape, nous emploierons toute notre influence afin que les décisions prises pour perpétuer dans le monde la tranquillité, l'ordre et la concorde soient partout acceptées volontiers et fidèlement exécutées par les catholiques.

AU CONSEIL DES ÉTATS

A travers le budget

Berne, 5 décembre.

Le débat sur les diverses rubriques du budget se poursuit dans le plus grand calme, mais non sans incidents.

C'est M. Legler surtout qui pourvoit aux intermédiaires. Aujourd'hui, il s'en est pris au parc national et au bureau fédéral de statistique, deux choses qu'il a particulièrement en grippe. Le représentant de la démocratie glaronnaise n'a jamais vu de bon œil le petit paradis terrestre qu'on a installé dans les Grisons pour y élever en liberté les ours et autres espèces d'animaux sauvés du déluge, mais exposés à disparaître sous les coups de la civilisation moderne. La conservation de la faune et de la flore de nos Alpes ne dit rien à l'esprit pratique du compatriote de saint Fridolin. Le parc national, selon lui, n'est autre chose qu'une chasse réservée et fermée pour le plus grand profit des braconniers italiens de la frontière.

N'ayant pas réussi à empêcher la création du parc national, M. Legler demande maintenant qu'on se garde bien de l'agrandir.

Quant au bureau fédéral de statistique, M. Legler le trouve en retard dans la publication des résultats du dernier recensement.

Le tempérament indépendant de M. Legler ne s'accorde pas non plus de la discipline à laquelle le nouveau président, M. Brügger, soumet l'Assemblée. Voilà trois fois déjà que l'original Landammann de Glaris est aux prises avec la main de fer du président. Nous ne sommes pas dans une caserne, lui a-t-il dit, ce matin.

C'est à propos d'un discours de M. Dind que M. Legler s'est plaint des allures militaires de la présidence. Le député de Lausanne, toujours intéressant dans ses remarques, avait demandé au président de la Confédération si, au lieu d'expulser les diplomates et sujets russes qui conspirent sur notre territoire, on ne ferait pas mieux de les retenir comme otages afin d'avoir un gage en mains au cas où le gouvernement russe, par ses procédés anarchiques et attentatoires au droit des gens, continuait à traiter nos représentants et nos nationaux en Russie.

M. Calonder voulait bien donner à M. Dind les explications demandées. Le Conseil fédéral s'est vu obligé d'expulser la mission maximaliste dans l'intérêt de la sécurité du pays. Cette mesure a été exécutée avec tous les ménagements possibles. On n'a pas manqué d'égards envers les partants. Il n'y a donc aucune excuse pour les procédés dont a usé le gouvernement de Moscou contre les archives de notre légation et dont nous n'avons eu connaissance que par les journaux. Mais il reste, en Suisse, assez d'éléments bolchévistes russes sur lesquels nous pourrions mettre la main, le cas échéant.

Après avoir suivi tout ce débat avec une attention non exempte d'indulgence, le président fait observer à M. Dind que l'on discute actuellement le budget, et que ce n'est pas le moment de soulever des questions de politique extérieure.

M. Dind s'incline, mais sans conviction. J'encaisse ce rappel à l'ordre, dit-il, et je ne manquerai pas de requérir l'autorisation de M. le président lorsque j'aurai des explications à demander au représentant du Conseil fédéral. Mais la bienveillance avec laquelle m'a répondu le président de la Confédération ne me fait pas trop regretter d'avoir, à propos du budget du Département politique, émis une opinion sur des incidents qui émeuvent l'opinion suisse.

Intervient M. Legler. Le président de la Chambre nous prend trop pour une école de recrues. Nous avons le droit, à propos du budget, de poser des questions au chef du Département dont on examine les prévisions budgétaires. Il est des affaires qui ne souffrent pas de retard. Rappelons, à ce sujet, que, au Reichstag allemand, la discussion du budget a toujours été l'occasion d'un grand débat sur la politique du gouvernement. Aux Chambres fédérales, avant la guerre, c'est le rapport de gestion qui donnait le signal des observations sur tel ou tel article ou incident de la politique extérieure et intérieure. Mais le rapport de gestion ne regarde que le passé; tandis que le budget ouvre des fenêtres sur l'avenir.

voyé à demain. Déjà aujourd'hui, à propos des crédits du Département de l'intérieur (rapporteur M. Pettavel), un certain nombre d'allocations pour installations militaires ont été retranchées, à titre d'indication. Les dépenses totales s'élevaient au total de 331,000 francs.

M. Fazy, qui a fait, à cette occasion, ses débuts au Conseil des Etats, considère ces retranchements comme un minimum. Il salue ce premier pas vers le désarmement. C'est un point de départ, et il espère que la nouvelle Europe pourra se passer des formidables armements qui ont consommé jusqu'à présent le plus clair de ses ressources.

Encore une motion. Elle est déposée par M. Usteri et vingt-cinq autres députés qui réclament du Conseil fédéral un programme complet de réformes sociales, avec l'indication des ressources sur lesquelles on compte pour les réaliser.

Au Conseil national

Berne, 5 décembre.

Le Conseil national a pris acte, jeudi, du résultat des deux consultations populaires du 2 juin et du 13 octobre (impôt direct et proportionnelle). M. Rimathé a renoncé à sa motion sur la révision partielle de la loi d'assurance militaire, pour laisser le pas à la motion de M. Straumann, acceptée par le Conseil fédéral et qui demande la révision complète de la loi en question. Cette loi ne date que de 1914; mais les expériences du temps de guerre ont montré qu'elle est pleine de lacunes. On s'achemine vers la liquidation du dixième rapport sur les pleins pouvoirs. Les affaires militaires n'ont donné sujet à aucune remarque; le cas du médecin en chef sera traité à part. Par contre, les affaires juridiques ont occasionné un échange de vues un peu décousu sur l'arrêté du Conseil fédéral du 23 mars 1913, autorisant, à titre passager, l'abatage du bétail selon les prescriptions rituelles juives.

Le rapporteur, M. Holenstein, explique les raisons de cet arrêté. Les Israélites faisaient arriver leur viande du dehors, depuis que, par une disposition constitutionnelle, on leur a interdit leur procédé d'abatage en Suisse; la frontière étant fermée pour l'importation des viandes, les Israélites ont prié le Conseil fédéral, en vertu de la liberté des cultes, de suspendre l'effet de la défense constitutionnelle jusqu'à la fin de la guerre. Le Conseil fédéral a consenti.

La commission ne critique pas le fait; mais M. Holenstein exprime l'attente que le Conseil fédéral fera preuve de la même largeur de vues quand il s'agira de l'interprétation des dispositions d'exception que la Constitution contient à l'égard des catholiques. M. Bopp (Zurich) blâme le Conseil fédéral.

Le professeur Zürcher appuie M. Bopp et invite le Conseil fédéral à révoquer l'autorisation accordée. Cette proposition est combattue par M. le conseiller fédéral Müller et par le rapporteur; elle est écartée par 65 voix contre 17.

M. de Rabours a déposé jadis une motion exigeant la publication du texte complet de tous les accords internationaux conclus par le Conseil fédéral depuis août 1914. Le député genevois dit que la Suisse doit donner le bon exemple et ouvrir ses archives diplomatiques. Il s'agit de quatorze conventions avec l'Entente et de six accords avec l'Allemagne. M. de Rabours dit que la politique étrangère du Conseil fédéral a été une longue série d'erreurs, parce qu'elle aurait été inspirée par la persuasion de la victoire finale des Empires centraux.

M. de Rabours dit que l'Allemagne, par la seule hausse du charbon, nous a extorqué une contribution de guerre de 431 millions. Le député genevois fonce à ce sujet sur M. Schulthess. Il prétend qu'on a garanti à l'Allemagne la propriété des marchandises accaparées chez nous au détriment de notre ravitaillement et qu'on a autorisé des exportations inexplicables. L'orateur demande que lumière soit faite.

Le président de la Confédération, M. Calonder, déclare qu'il ne s'attendait pas à un discours sur la politique du Conseil fédéral. Les critiques de M. de Rabours sont trop générales pour permettre une discussion sérieuse. Les attaques qu'on lance depuis quelque temps contre certains membres du Conseil fédéral sont injustes et dangereuses. La liberté de critique n'est contestée par personne, mais la critique doit être précise et objective. L'esprit d'initiative de M. Schulthess mérite plutôt des louanges que des reproches.

Quant à la publication du texte de toutes les conventions, le Conseil fédéral s'y oppose. Il ne s'agit nullement de véritables traités internationaux, mais d'accords passagers et provisoires destinés à remplacer au mieux les traités de commerce hors de fonction. Le texte des accords est d'ailleurs souvent sans valeur, certaines stipulations ayant été modifiées par

des accords oraux; d'autres détails sont sans importance; les quantités de fournitures stipulées n'ont pas toujours été réalisées; l'essentiel des conventions a été publié dans les rapports sur les pleins pouvoirs. Les membres du parlement peuvent prendre connaissance de tous les dossiers; il n'y a rien à cacher. A midi, le débat est suspendu.

A quatre heures et demie, la discussion est reprise.

M. le conseiller fédéral Schulthess présente une défense minutieuse de son activité, en réponse aux critiques de M. de Rabours et de la presse. Reconnais les parties essentielles du discours :

M. Schulthess déclare qu'il n'a d'intérêt dans aucune entreprise industrielle allemande ou suisse, et qu'il n'a d'autre souci que de bien remplir sa tâche de conseiller fédéral. Les exportations de denrées alimentaires en Allemagne n'ont pas dépassé les importations. La garantie de propriété donnée en faveur de certains achats allemands, qui, d'ailleurs, ne doivent pas sortir de chez nous, ne concerne pas des quantités notables de denrées alimentaires; il y avait du beurre, que la Suisse a repris. M. Schulthess n'a jamais agi de son estoc, comme on l'en accuse. L'accord de 1917 avec l'Allemagne a été discuté dans vingt séances du Conseil fédéral ou de la délégation compétente; l'accord de 1918 a occupé vingt-sept fois ces mêmes autorités. Tout a été traité au su et au vu du Conseil fédéral tout entier. L'augmentation énorme du prix du charbon a été, sans doute, une grave erreur de l'Allemagne; on nous l'a imposé dans des circonstances qui étaient tout autres que celles d'aujourd'hui. M. Schulthess n'a nullement favorisé l'Allemagne; il a tenu la balance égale entre les belligérants et uniquement recherché l'intérêt de la Suisse. Le Conseil fédéral a ratifié tout ce que le Département d'économie publique a fait.

« L'attaque personnelle, je les supporte philosophiquement, ajoute M. Schulthess; on est toujours le hocher de quelqu'un. (Rires.) La publication des accords conclus est sans utilité; l'essentiel se trouve dans les rapports du Conseil fédéral, et les dossiers ont été à la disposition des commissions des pleins pouvoirs. »

M. Schulthess conclut : « Depuis six ans, je travaille pour le bien du pays. La tâche est ingrate, mais j'ai mis toutes mes forces énormes à l'accomplir. » (Applaudissements.)

M. de Rabours maintient sa demande de publication complète des accords. Il dit qu'il ne méconnaît point l'effort accompli par M. Schulthess. Mais il reproche au chef du Département d'avoir orienté sa politique d'après la fausse idée de la victoire de l'Allemagne. M. de Rabours dit qu'il ne fait pas le procès du passé par amour de la critique; il pense à l'avenir et au bien de la Suisse. (Bravos.)

M. de Rabours ayant cité quelques faits, M. Schulthess reprend la parole. Il se justifie, notamment, du reproche d'avoir excommunié l'impôt une certaine société *Metallum*; il n'a pas eu à prendre de décision semblable. Il n'a pas davantage connaissance que la légation suisse à Berlin ait abusé des privilèges diplomatiques pour les envois de denrées. Quant aux accapareurs, M. Schulthess a tout fait pour les combattre. Il continuera, sans s'occuper si ces mesures sont populaires ou non. (Bravos.)

M. le président de la Confédération Calonder répète qu'on resservira encore, pour les questions commerciales, la collaboration du Département politique et du Département économique.

M. Neine déclare qu'il votera la proposition de M. de Rabours, sans partager les motifs exposés par le député genevois; M. Neine dit que « M. de Rabours serait moins farouche si les accords avaient assuré à lui et à ses amis mêmes avantages qu'à d'autres. »

M. Jäger traite avec désinvolture l'exposé de M. de Rabours, ce qui provoque une intervention vigoureuse de M. de Meuron qui, sur applaudissements de l'assemblée, proteste contre le langage de MM. Neine et Jäger, comme attentatoire à la dignité du parlement.

M. Frey (Zurich) en sa qualité de négociateur, dit des raisons graves qui empêchent la publication des négociations. On ne peut pas découvrir ses cartes; l'intérêt du pays et la discrétion due à d'autres parties contractantes, la nécessité de cacher à un tiers le jeu des pourparlers, exigent la thèse, sympathique en soi, de la diplomatie à cartes ouvertes. L'orateur conteste que les accords transitoires en question soient des traités à soumettre au parlement. Tout ce qui peut intéresser le public, a été publié.

M. Frey démontre, par l'exemple des conventions concernant la S. S. S., que certaines pièces secrètes pourraient être publiées sans inconvénient, mais que la publication ne saurait se faire sans l'assentiment de la France.

M. Frey termine en déconseillant les attaques personnelles et en demandant qu'on veuille bien croire à la bonne foi pour ceux qui ont conclu les conventions. (Applaudissements.)

La discussion est close. Par 66 voix contre

40 (romanes, les socialistes et socialistes), la proposition de Raubour est écartée.

La conférence de Londres et M. Wilson

London, 5 décembre. (Reuter.) — L'agence Reuter a des raisons de croire que les opinions exprimées ces deux derniers jours au cours des conférences de Londres ont été entièrement communiquées à M. Wilson...

A Strasbourg et à Metz

Nous avons signalé qu'on avait abattu à Strasbourg la statue de Guillaume Ier, et que précédemment à Metz...

Le voyage de M. Wilson

Washington, 5 décembre. (Reuter.) — Le président Wilson, accompagné de M^{me} Wilson, a entrepris mardi soir son voyage à destination de l'Europe...

Les souverains belges à Paris

Paris, 5 décembre. Paris a fait aujourd'hui, jeudi, un accueil enthousiaste aux souverains belges et au duc de Brabant...

Les responsabilités de la guerre

Munich, 5 décembre. (Wolff.) — Le président du conseil Eisner a communiqué, au cours de l'assemblée très fréquente que a eu lieu aux Bains d'Elbling...

Un manifeste du prince Adalbert

Berlin, 5 décembre. (Wolff.) — Le prince Adalbert de Prusse (troisième fils de Guillaume II), a fait savoir à la Gazette de la Croix...

L'armée de Mackensen

Budapest, 5 décembre. (Gazette de Francfort.) — Le détachement de l'armée Mackensen s'est opéré dans l'ordre le plus complet...

Les élections anglaises

London, 5 décembre. (Havas.) — Hier soir, à 4 heures, 87 candidats aux élections étaient élus sans opposition...

Pendant l'armistice

Le commandement anglais exige de la ville de Cologne et du territoire environnant une contribution de 30 millions de marks par mois.

L'or russe et roumain

Berlin, 5 décembre. En vertu de l'article 19 de l'armistice, la Banque de l'Etat allemand a envoyé en France 93,583 kg. d'or fin...

La révolution allemande

Les pillages bolchévistes. A Sarrelouis, le conseil des ouvriers et soldats allemand qui a fonctionné quelques jours avant l'occupation française...

Nouvelles diverses

La Gazette d'Allemagne apprend que la proclamation de renonciation au trône du krotprinz allemand est actuellement signée.

Chronique religieuse

Premier centenaire de « l'Invention » du corps de saint François à Assise.

Le 4 octobre 1226, le saint Patriarche d'Assise, l'humble fondateur des Frères Mineurs, des Pauvres Dames et du Tiers-Ordre...

église, ou crypte, fut édiflée autour du précieux tombeau, qui, depuis lors, est visité par des milliers de pieux fidèles et d'admirateurs du « Poverello » d'Assise.

A l'occasion du centenaire de cet heureux événement, le Souverain Pontife Benoit XV, dans un Bref adressé, le 4 octobre 1918, au R^{me} Père Vicaire Général des mineurs conventuels...

Echos de partout

Des Annetes. Il est hors de doute que deux classes de la société possèdent au plus haut degré l'art de tracer des hiéroglyphes et de les baptiser du nom fallacieux d'écriture courante...

Suisse quand il n'a pas rencontré des complications à l'intérieur même de notre pays.

« Ah nom du Ciel, ne faisons pas intervenir l'étranger dans nos affaires intérieures et surtout dans le choix de nos magistrats. Si l'Allemagne avait été victorieuse, qu'aurions-nous dit si nos pangermanistes avaient prétendu éliminer tel de nos magistrats sous prétexte qu'il ne savait pas au gouvernement impérial ? »

« Il y a une certaine platitude devant la victoire contre laquelle, nous le répétons, notre fierté républicaine s'insurge et se redresse avec indignation. »

Les chrétiens sociaux

Le comité central des organisations ouvrières chrétiennes suisses a approuvé les rapports des secrétariats des diverses régions de la Suisse et des oeuvres qui font partie du mouvement chrétien social.

Le Mouvement social

Des offices de salaires. La commission d'experts convoquée à Berne pour le 4 décembre par l'Office fédéral des assurances sociales a discuté la question de la création d'offices de salaires...

L'ÉPIDÉMIE DE GRIPPE

En Argovie. Dans le semaine du 24 au 30 novembre, on a enregistré dans le canton d'Argovie 2298 cas de grippe, dont 38 suivis de mort...

LA VIE ÉCONOMIQUE

Revitallement par l'Amérique. Des bateaux transportant 200 mille tonnes de vivres à destination de la France du nord, de la Belgique et de l'Autriche ont quitté les Etats-Unis dans l'espace d'une semaine après la signature de l'armistice.

FAITS DIVERS

Une jeune fille disparue. Une jeune fille de Berne, M^{lle} Lindenmeyer, âgée de 17 ans, a disparu depuis le 26 novembre.

Calendrier

4 décembre. — Noël. 5 décembre. — Saint Eustache. 6 décembre. — Saint Nicolas.

STIMULANT

Apéritif au Vin et au Cognac. Pour combattre l'insomnie, l'agitation nerveuse, la tristesse, l'indigestion, le manque de sommeil.

ARMÉE SUISSE Le corps volontaire

Le lieutenant-colonel Arnold Weber, commandant du régiment d'infanterie 31, a été nommé commandant des troupes de surveillance (corps volontaire).

Légendes de la Gruyère

Voici un beau livre qui nous arrive pour la Saint-Nicolas, revêtu d'une flamboyante couverture; la grue de Gruyères y déploie sur champ de grueces ses ailes frémissantes...

« Qui, venez tous voir les légendes, recueillies et parfois tradites du savoir-être patois gruyer par M. A. Bovel, dans un style sans prétention, où il a su laisser encore des phrases et des dialogues de cette langue, la plus jolie peut-être parmi les patois de la Suisse romande. »

« C'est grave! C'est heureusement moins sûr que grave, car ces « quelques légendes grivoises, néuchâtelotes et vaudaises, constituent une sorte d'ultimatum aux Chambres fédérales, dont le refus équivaudrait à la rupture du lien fédéral. »

« L'imagination de ceux qui vivent dans la solitude, au milieu d'une nature souvent bouleversée par des phénomènes étranges, — les gens de la mer et de la montagne — sont toujours hantés par le surnaturel. Le monde des esprits, le monde invisible les préoccupe sans cesse. »

« M^{me} Maurice Nordmann. Edition 15. Dr Treyer, 10 fr. ; A. B. ; Asopos de Givry, 20 fr. ; Albert de 2 fr. ; M^{me} veuve Charol, 20 fr. ; M^{me} Robert de Week, 20 fr. ; M. Charles M. 5 fr. ; M. Charles M. 5 fr. ; M. Knopf, Frébourg, 30 fr. ; Collège, 20 fr. »

« Les garçons se sont après midi, à l'aube du jour, entre des ouvriers des papiers de Châtel, de la fabrique, entre barnois et un groupe d'hommes, tous employés au travail. »

« L'ouvrage est une traduction de l'anglais, il le comprend, et c'est ainsi qu'il reproduit avec bonheur la grâce souriante de nos chapelles et la silhouette bossuée des chalets, dont les barreaux argenteux miroitent au soleil comme des échelles de prison. »

STIMULANT advertisement with logo and text: Apéritif au Vin et au Cognac. Pour combattre l'insomnie, l'agitation nerveuse...

FRIBOURG

Nous n'avons rien de malades graves restés en état. Deux cas nouveaux une fois reprise de la lésion pectorale chez deux soldats.

« (Samedi) plusieurs commencent à redoubler dans le malade sans réaction. Les malades qui le passer deux ou trois semaines, sur les bords du Bottenberg. L'air moelleux, les journées ensoleillées à éliminer les mauvais effets des pneumonies; les accès sont un retour courageux à la vie. »

« Pour ne pas oublier M^{me} Maurice Nordmann. Edition 15. Dr Treyer, 10 fr. ; A. B. ; Asopos de Givry, 20 fr. ; Albert de 2 fr. ; M^{me} veuve Charol, 20 fr. ; M^{me} Robert de Week, 20 fr. ; M. Charles M. 5 fr. ; M. Charles M. 5 fr. ; M. Knopf, Frébourg, 30 fr. ; Collège, 20 fr. »

« Durant la semaine écoulée dans le canton 2083 cas dont 59 graves, suivis de mort. »

« Le gendarme Schuler, 40 ans, qui dévalisait le porteur d'un certain nombre de MM. les curés sont portés avec la Préfecture. »

« Des garçons se sont après midi, à l'aube du jour, entre des ouvriers des papiers de Châtel, de la fabrique, entre barnois et un groupe d'hommes, tous employés au travail. »

« L'ouvrage est une traduction de l'anglais, il le comprend, et c'est ainsi qu'il reproduit avec bonheur la grâce souriante de nos chapelles et la silhouette bossuée des chalets, dont les barreaux argenteux miroitent au soleil comme des échelles de prison. »

« M^{me} Maurice Nordmann. Edition 15. Dr Treyer, 10 fr. ; A. B. ; Asopos de Givry, 20 fr. ; Albert de 2 fr. ; M^{me} veuve Charol, 20 fr. ; M^{me} Robert de Week, 20 fr. ; M. Charles M. 5 fr. ; M. Charles M. 5 fr. ; M. Knopf, Frébourg, 30 fr. ; Collège, 20 fr. »

« Les garçons se sont après midi, à l'aube du jour, entre des ouvriers des papiers de Châtel, de la fabrique, entre barnois et un groupe d'hommes, tous employés au travail. »

FRIBOURG

Nos soldats malades

Berne, 5 décembre.
 Nous n'avons rien de spécial à signaler. Nos malades graves restent à peu près dans le même état. Deux cas nouveaux se sont produits par une forte reprise de la fièvre, et menace de complication chez deux soldats convalescents.
 Plusieurs soldats de l'escadron 6 ont été atteints par la grippe et viennent d'être transférés au lazaret des Casernes. Les patients du Schanz ont été placés dans les locaux de Victoria et du Salen.
 Samedi, plusieurs convalescents seront à même de retourner dans leurs foyers, et le nombre des malades sera réduit d'autant.
 Mes malades qui le désirent peuvent aller passer deux ou trois semaines de repos à Meringen, sur des bords du lac de Thun, ou au Beatenberg. L'air modéré du lac, mieux encore les journées ensoleillées du Beatenberg, aideront à éliminer les mauvais restes des bronchites et des pneumonies; ils assureront à nos chers convalescents un retour complet à la santé, la vigueur dont ils ont besoin pour reprendre et poursuivre courageusement la tâche quotidienne.

Pour nos soldats

Mme Marthe Nordmann, 30 fr., envoyée au bataillon 15.
 D^r Treyer, 10 fr.; A. Derungs, professeur, 5 fr.; Anonyme de Givèze, 25 fr.; M^{me} Paul Eby, 20 fr.; Albin de Weck, 15 fr.; M. E. J. 2 fr.; M^{me} veuve Charles Joly, 5 fr.; M. et M^{me} Robert de Weck, 20 fr.; M. Alphonse Galtier, 10 fr.; M. Charles Michaud, 20 fr.; S. Knopf, Fribourg, 30 fr.; J. Chaney, professeur, Collège, 20 fr.

L'épidémie

Durant la semaine écoulée, on a enregistré dans le canton 2053 nouveaux cas de grippe, dont 59 graves, suivis de 15 décès.

Bonne prise

Le gendarme Schuler, de Tavol, a réussi à arrêter, à Saint-Antoine, le nommé Hanhardt, 60 ans, qui dévalisait le tronç de l'église. C'est un récidiviste. Il venait de Villars-Saint-Pierre et portait une certaine somme.
 MM. les curés sont priés de se mettre en rapport avec la Préfecture de Tavol.

Bagarres

Des bagarres se sont produites, mercredi après midi, à l'auberge de Châtel-sur-Montréal, entre des ouvriers mineurs bernois et des paysans de Châtel, ainsi qu'à Broc, près de la fabrique, entre une bande d'ouvriers bernois et un groupe de quatre ouvriers italiens, tous employés au barrage de la Jögne. Un ouvrier blessé dans la bagarre de Châtel a dû être transporté à l'hôpital de Riaz.
 A Broc, des coups de couteau ont été échangés entre les deux bandes d'ouvriers qui, ayant été à Sainte-Barbe, étaient pris de vin. Une dizaine d'ouvriers blessés, dont plusieurs assez sérieusement aux mains et au visage, sont actuellement en traitement.

Étrennes aux employés fidèles

Anonyme, 5 fr.; M^{me} Paul Eby, 20 fr.; Albin de Weck, 10 fr.; Ed. Marmier, directeur de la Société de Neuchâtel, 20 fr.; P. Eby, professeur, 20 fr.; M. et M^{me} de Remy, Parisier, 20 francs.

Mariage civil de la ville de Fribourg

Décès

1^{er} décembre. — M^{me} née Eichhorn, Marie, veuve d'Auguste, de Vevey, 72 ans, avenue du Midi, 17.
 2 décembre. — Brugger, Robert, fils d'Alphonse, étudiant, de Richenthal (Lucerne), 21 ans, avenue Tivoli, 17 (grippe).
 Rossmann, Amédée, époux de Marie, née Egger, tonnelier, de Châtelles, 30 ans, rue de Lausanne (grippe).
 Blythoud, Marie, fille de Jean, d'Albeuve, domiciliée à Villars-sous-Mont, 14 ans (grippe).
 Chenaux, née Chenaux, Catherine, épouse de Joseph, de et à Ecuvillens, 31 ans (grippe).
 Zahnd, Cécile, fille d'Alexandre, d'Allerswil, 1 1/2 an, r. de la Sarine, 123.
 Birri, Gaspard, époux de Ludovika, née Zogesi, employé de bureau, de Mallers (Lucerne), 32 ans, Grand-rue, 22 (grippe).
 3 décembre. — Schmidli, née Schneider, Rosa, épouse de Charles, de Winterthour, 27 ans, Montsieur, 7 (grippe).
 Chavallaz, Jérôme, époux de Alice, née Gévissier, maréchal, de et à Ecuvillens, 28 ans (grippe).
 Blanc, née Dougoud, Marie, épouse de Jacques, de Mennens, 48 ans, poste du Grand Pont.
 Girardin, François, fils d'Annie, de Les Bois (Berne), professeur à Porrentruy, 25 ans (grippe).
 4 décembre. — Kuet, Robert, fils de Guillaume, d'Attwil (Berne) facteur postal, 34 ans Schenberg, 32 (grippe).
 Michoud, née Chère, Ralouange, épouse de Raymond, de et à Correns, 37 ans (grippe), et sa fille Marie-Louise, 9 ans (grippe).
 Müller, Apolline, épouse de Marie, née Charvillaz, conductrice aux C. F. F. de Rockingen (Valais), 38 ans (grippe).
 5 décembre. — Cécile, Catherine, fille de Léopold, de Cantello (Italie), domiciliée à Ecuvillens, 11 ans (grippe).
 6 décembre. — Jacques, époux de Louise, née Villy, manœuvre, de Wetzstein, 38 ans, lazaret de la Neuveville (grippe).

Dernière Heure

La conférence de la paix

Londres, 6 décembre.
 Le Times croit que la conférence de la paix se réunira à la fin de janvier.
 L'armistice sera prolongé.

Les prisonniers de guerre

Londres, 6 décembre.
 (Reuter.) — On a publié dans la soirée d'hier deux nouveaux rapports de la commission officielle chargée de s'occuper du traitement des prisonniers britanniques.
 Comme les rapports antérieurs, ce rapport contient une longue liste de brutalités et des cas révoltants de manque de soins les plus élémentaires.
 Plusieurs prisonniers sont morts de faim à Ramcourt. Les cas de mort dus à la faim sont devenus par la suite plus nombreux encore.
 Nos prisonniers, couverts d'ulcères, souffraient de la dysenterie.

L'armée Mackensen reviendra

Berlin, 6 décembre.
 (Wolff.) — La commission allemande d'armistice a obtenu que l'on renonce définitivement à interner le groupe d'armée de Mackensen. Le retour des troupes dans leur patrie s'effectuera par chemin de fer et à pied. Un grand nombre d'unités ont déjà franchi la frontière allemande.

Les légions tchéco-slovaques

Vienne, 6 décembre.
 (B. C. V.) — L'office de l'armée annonce officiellement :
 Au cours d'un entretien qui a eu lieu le 28 novembre entre les délégués tchéco-slovaques et la direction générale des transports, des accords ont été établis au sujet du passage d'un corps d'armée tchéco-slovaque allant au front italien en Bohême en passant par l'Autriche. Les convois prendront la route Töblich-Villach-Budweis. Le transfert commencera le 6 ou le 7 décembre et se renouvellera pendant 12 jours.

Les troupes tchéco-slovaques seront accompagnées par des officiers italiens. Elles sont considérées comme des troupes de l'Entente.

Injonction à la Hongrie

Budapest, 6 décembre.
 L'Entente a enjoint à la Hongrie de retirer ses troupes des districts slovaques. L'impression produite par cette injonction est énorme.
 Le chef du cabinet, comte Carolyi, se rendra en France, aussitôt rétabli.

Le séparatisme bavarois

Berlin, 6 décembre.
 Le gouvernement provisoire a protesté auprès du conseil des ministres bavarois contre l'arrangement particulier conclu par la Bavière avec l'Etat tchéco-slovaque, concernant les échanges commerciaux.
 La nouvelle Diète bavaroise
 Munich, 6 décembre.
 Le gouvernement bavarois a lancé la proclamation suivante :
 Le gouvernement de l'Etat populaire de Bavière déclare que les élections pour le nouveau Landtag bavarois auront lieu le 12 janvier 1919. Ont droit de vote, tous les ressortissants bavarois, hommes et femmes, qui ont 20 ans révolus le jour des élections et qui sont de nationalité bavaroise. Exception est faite de ceux qui sont placés sous curatelle et de ceux qui n'ont pas la bourgeoisie.
 Sont éligibles, tous les ressortissants bavarois, hommes et femmes, âgés de 25 ans révolus.

L'étoile d'Eisner pâlit

Kehl, 6 décembre.
 Le ministre badois Haas, député de Karlsruhe, a dit dans une assemblée que le chef du gouvernement républicain bavarois Kurt Eisner allait prochainement disparaître de la scène.

La République rhénane

Cologne, 6 décembre.
 Une assemblée de 5000 personnes, convoquée par les chefs du parti catholique de la Prusse rhénane et présidée par le conseiller Trimborn, a acclamé la proposition d'ériger les pays rhénans en république autonome, fédérée avec les autres Etats allemands.
 L'assemblée a invité les chefs des divers partis politiques de la Prusse rhénane et de la Westphalie à s'aboucher pour réaliser immédiatement le projet d'une république rhénane, qui devra être proclamée au plus tôt.

Les nouveaux partis allemands

Berlin, 6 décembre.
 Les anciens partis conservateurs protestants se sont groupés en un nouveau parti sous le nom de parti national populaire.
 L'abdication du prince impérial
 Berlin, 6 décembre.
 (Wolff.) — L'acte suivant lequel l'ex-prince impérial a renoncé à ses droits à la couronne de Prusse, et à la couronne impériale est parvenu à Berlin. Le texte de cet acte est le suivant :
 « Je renonce formellement et définitivement à tous les droits à la couronne de Prusse et à la couronne impériale qui pourraient me revenir de par la renonciation au trône de l'empereur et roi ou pour d'autres motifs légitimes.
 Donné pour authentique et signé par moi-même.
 Fait à Wieringen, le 1^{er} décembre 1918.
 Signé : Wilhelm »

Un Etat serbe dissident

Budapest, 6 décembre.
 On annonce la proclamation d'un Etat républicain serbe formé des provinces serbes du sud de la Hongrie. Ce nouvel Etat refuse de reconnaître la république sud-slave (Grande-Serbie).

Le rival de Lloyd-George

Londres, 6 décembre.
 L'écrivain Austin Harrison, directeur de l'English Review, a posé sa candidature contre M. Lloyd-George.

Tremblement de terre au Chili

Santiago-de-Chili, 6 décembre.
 (Havas.) — Un tremblement de terre s'est produit dans la partie nord du Chili. Les villes de Copiapo et de Valparaiso sont très ébranlées. D'autres localités ont subi des dégâts.

Chambres fédérales

Berne, 6 décembre.
 Au Conseil national, le député tessinois Bossi développe sa motion, demandant qu'il soit donné communication aux Chambres fédérales de toutes les mesures prises, dès le début de la guerre, au sujet de la presse étrangère et suisse, c'est-à-dire qu'il soit publié une liste complète de toutes les publications qui ont été interdites pendant cette période.
 Le président de la Confédération demande d'écarter cette proposition; ce serait faire beaucoup trop d'honneur aux publications en question.
 M. Bossi se déclare satisfait et retire sa motion.
 M. Bersier (Vaud) interpelle au sujet des sanctions à prendre contre les auteurs d'articles à la presse étrangère. Il demande que l'on poursuive les membres du comité central de grève. Il faut poursuivre les meneurs et empêcher la grande masse des cheminots qui a suivi le mot d'ordre. Le membre du conseil d'administration des C. F. F. qui a signé l'appel de grève doit être révoqué.
 Il y a déjà 950 morts dans l'armée, du fait de la grève. L'indignation est générale.
 Le Conseil fédéral répondra la semaine prochaine.
 Séance levée à 10 h. 20.
 Le Conseil des Etats continue la discussion du budget militaire.
 Les propositions de réduction du budget sont adoptées sans autre.
 On passe au Département de l'Economie publique. (Rapporteur : M. Ruty, Genève.)
 M. Scherrer (Saint-Gall) propose de porter d'un million à un million et demi le subsidie extraordinaire aux caisses de secours, en raison de la grippe.
 Le Conseil fédéral examinera la proposition.
 Le débat est interrompu et le Conseil s'ajourne à mardi matin.

Les nouveaux abonnés pour 1919 recevront la « Liberté » dès le 15 décembre prochain à condition d'avoir envoyé le prix de leur abonnement, pour six ou douze mois.

L'ADMINISTRATION.

Services religieux de Fribourg

Eglise des BB. PP. Cordeliers
 8, 9 et 10 décembre 1918.
 Triduum en l'honneur du centenaire de l'érection du corps de saint François, à Assise
 8 décembre, fête de l'Immaculée-Conception : 8 h., grand-messe solennelle avec exposition et bénédiction du Très Saint Sacrement. — 8 h. 1/2 du soir, sermon en français, bénédiction.
 Lundi 9 décembre : 8 h., sainte messe avec exposition et bénédiction du Très Saint Sacrement. — 8 h. 1/2 du soir, sermon en français. Te Deum. Bénédiction.
 Mardi 10 décembre : 8 h., sainte messe avec exposition et bénédiction du Très Saint Sacrement. — 8 h. 1/2 du soir, sermon en français. Bénédiction.
 Chaque jour du Triduum, indulgence de 7 ans et 7 quarantaines, et, une fois, indulgence plénière, aux conditions ordinaires.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Chœur mixte de Saint-Nicolas. — Demain matin, samedi, à 8 h. 1/2, office de Requiem pour le septième de M. Raoul de Remy.

MEMENTO

Voir aux annonces l'avis des conférences de l'Institut de Hautes-Etudes.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

De 6 à 12 heures
 BAROMÈTRE

Nov.	30	1	2	3	4	5	6	Décemb.
785.0	785.0	785.0	785.0	785.0	785.0	785.0	785.0	785.0
790.0	790.0	790.0	790.0	790.0	790.0	790.0	790.0	790.0
795.0	795.0	795.0	795.0	795.0	795.0	795.0	795.0	795.0
800.0	800.0	800.0	800.0	800.0	800.0	800.0	800.0	800.0

BAROMÈTRE

Nov.	30	1	2	3	4	5	6	Décemb.
11 h. m.	11 h. m.	11 h. m.	11 h. m.	11 h. m.	11 h. m.	11 h. m.	11 h. m.	11 h. m.
7 h. m.	7 h. m.	7 h. m.	7 h. m.	7 h. m.	7 h. m.	7 h. m.	7 h. m.	7 h. m.

PRÉVISIONS

Zürich, 6 décembre, midi.
 Les brumes vont cesser; pluie.

Vous trouverez pour St-Nicolas un grand choix de

BISCAUMES
 pains d'épices

A. LA
 Confiserie Trévis, BINZ
 Halden, 125

ON DEMANDE
des personnes

pour trier du cake en plein air. Ouvrage pour femmes.
 S'adresser au CHANTIER DE SOORIES, près de la gare. 6392

Au lieu de la foire de novembre

Si vous avez des chevaux, vaches, génisses, veaux, cochons, chèvres, moutons, etc., à vendre, écrivez au Casier postal 12090, à Fribourg

qui se communiquera gratuitement, par circulaire, aux intéressés et vous aurez tout de suite des amateurs.

Pour la St-Nicolas ON TROUVERA à la Confiserie VONLANTHEN un beau choix de biscuits et articles de Saint-Nicolas

FABRIQUE DE PLAQUES-ADRESSE métalliques, gravure chimique, creux et relief. Tous genres et grandeurs pour tous appareils et machines

DAUBENBERGER & HEYER, ZÜRICH
 Maison suisse, fondée en 1847
 Bx. LAUSANNE: EA. DENIER, Case 7190
 Etudes Devis et échantillons sur demande
 Louis BOURLON, Rep. Fribourg.

AVIS

Le soussigné informe son honorable clientèle et le public, en général, qu'il se charge encore pour cet hiver de transformations et réparations de fourrures.

Paul GABRIEL, fourreur,
 Avenue du Molezon, 25, Cambach.

Pour la St-Nicolas ON TROUVERA chez V^o MAYER-BRENDER rue de Lausanne, 79, et Font-Mur, 68 UN TRÈS GRAND CHOIX de jouets d'enfants et jeux de société

Nouveauté en jouets de fabrication suisse
 EXPOSITION au 1^{er} étage

Confections pour dames Magnifiques assortiments de manteaux, blouses, robes et lingerie, japonais, fourrures, etc.

— Prix avantageux —
J. MONNEY
 Avenue de la Gare, 29, Fribourg.

Saint-Nicolas pour les petits

Les personnes désirant recevoir la visite gratis de Saint-Nicolas voudront bien s'inscrire au plus tôt auprès de Publicitas S. A. sous P 7465 F, à Fribourg. 6818


TRAINEAUX : Davos
 TRAINEAUX p. enfants
 PATINS
 CRAMPONS à glace

E. WASSMER S. A.
 à côté de Saint-Nicolas
 FRIBOURG

Vente de domaine MURIST

Pour cause de décès, M. Martin Chuard expose en vente, par voie d'enchères publiques, son domaine de Murist de 72 poses environ, dont 8 poses de bois taillis, avec bâtiments spacieux, belles écuries et grande fosse à puits.
 Il sera lotisé avec le domaine environ 150 m² de terrain, 340 m² de puits et tout le mobilier.
 L'entrée en possession et jouissance aura lieu le 1^{er} janvier 1919.
 La vente aura lieu à l'Hotel de l'Anglo, à Grolley, lundi 16 décembre, à 3 h. de l'après-midi.
 La libération se fera immédiatement après la vente.
 Pour renseignements, s'adresser au propriétaire ou à M. G. HOLL, notaire, à Estavayer-le-Lac.

NOUVEAUTÉS



Notre clientèle aura le plaisir de trouver dans nos rayons, un choix immense de

Complets - Pardessus - Ulster

de la coupe la plus simple à la plus élégante

Malgré la rareté toujours plus grande des draps de bonne qualité, nous avons su rassembler un stock de marchandises capable de satisfaire les plus exigeants.

Une visite dans nos magasins vous dira plus long que n'importe quelle réclame.

Nos prix : 85.- 90.- 100.- 120.- 130.- 150.-
 Vêtements pour femmes gens depuis 60 fr.

Grand choix: Pantalons, Vestons d'hiver, Gilets de chasse

KRÖNER-NAPHTALY, Fribourg
 34, avenue de la Gare, 34

Nouveau
Les sou-
Menace
laume II.
Le mou-
rhénane :
 Au dîner offert, jour l'honneur de souve- Poincaré a célébré la bert I^{er} et de la reine quatre ans, ont été l'armée et de la popul- Dans sa réponse, Al- mination pour l'armée réchal Foch et pour

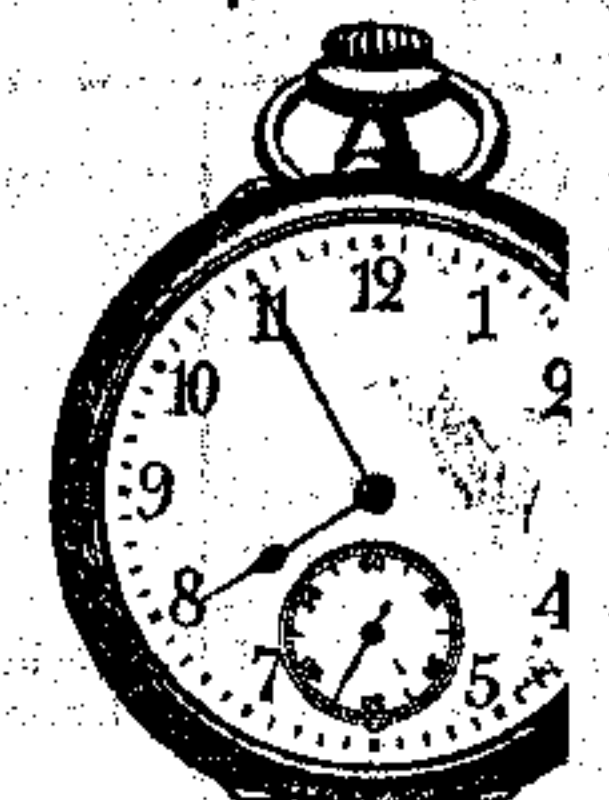
M. Lloyd-George, da- a dit qu'il ferait tout l'érence des Alliés, pou- vernements de l'Enten- Guillaume II devant (ional comme respons- cités de la guerre. S' bliquement, c'est que rance que sa proposi-

Le projet de Répubi- quel le grand journal- gne faisait, il y a pe- discrets, a donc pris- d'hier ont annoncé q- dans une assemblée de- tenue sous le patrona- que.

Le jour même de ce- gane des catholiques d- paraître un article qu- qui se préparait et- ses vaisseaux. Il disai- ceaux de lettres et rec- voux innombrables e- blique rhénane, emb- Rhin, la Westphalie, Palatinat.
 « Ce cri unanime, e- les temps sont venus- tique de la vraie race- libérer de la tutele d- temps est fini où n'ê- et moralement perve- moins allemande des- pu se parer, devant le- ger, du titre usurpé- mand. Arrive mainte- ver; l'heure a sonn- doivent se donner la- convient. Ne retardon- clamation de la Répu- Ainsi que nous l'av- de la liberté rhénane, sitôt que le socialisme- à Berlin et à Munie- mouvement séparatist- foyer.

La politique de gu- gurée par le gouvern- sentiment stimulé ce- les dernières hésitati-

Les villes allemand- être occupées par les- que les troupes fran- ricaines hâtent leur- gulation paisible se- la discrétion des ha- quelles il peut pren- tout à sac, comme ce- aussitôt partis les d- mandés.
 La Gazette populair- article intitulé : « A- tion », écrit ceci :- sort ne doit pas nou- ment. Ce serait indig- lations rhénanes. N- hantise du passé; n- ration d'un nouvel- troupes des Alliés, t- rousés, nous ne de- hargneux et farou- entendre avec elles



PUISSANT
DÉPURATIF du sang
 Ferment pur de raiains
 des Pays Chauds
 préparé par **LI. BURMANN**, à la Gaby
Le Locle.
 sans rival contre boutons, eczéma,
 diabète, coqueluche, etc., etc.

Seuls dépositaires à Fribourg :
Grands Pharm. Centr.
Bourghnecht et Gottron.
Bandages herniaires
 Grand choix de bandages
 élastiques, dernière nouveauté,
 très pratiques, plus avantageux
 et indolument meilleur marché
 que ceux vendus jusqu'à ce jour.
 Bandages à ressorts dans
 tous les genres et à très bas prix.
 En indiquant le côté, on s'écrit
 un double et moyennant les
 mesures, j'envoie sur commande.
 Discretion absolue, chez
G. GERMOND, sellerie,
 Payerne

Le meilleur préservatif, le meilleur remède contre les ma-
 ladies résultant des refroidissements est le
tapis chauffant
Calora
 chauffé à l'électricité. Demandez prospectus et renseignements
 à une usine électrique, à votre électricien, pharmacien ou
 magasin d'articles sanitaires.

Nous avons l'avantage d'informer nos amis et
 connaissances de la ville de Fribourg et de la cam-
 pagne que nous avons installée au
1^{er} étage de notre boulangerie,
rus de la Préfecture, 195, à Fribourg
un café-beignets
 Nous pouvons servir, spécialement les samedi et
 jours de fête, toutes consommations chaudes et articles
 de boulangerie.
 Se recommande,
P 7242 F 6741
 Famille Antenen.

GOUDRON
BURNAND
 extrait du meilleur pin de
 Norvège, 80 ans de succès
 contre Rhumes, Catarrhes,
 Toux, Bronchites.

OCASION
Un magnifique
milieu de salon
 en moquette
 2 m. 70 sur 3 m. 60
 à l'état neuf
 chez **F. BOPP**
Ameublement
 rue du Tir, 8, Fribourg

GRAND CHOIX EN
Dîners complets
 en porcelaine ou laïnce pour 6 ou 12 personnes
Services à thé - Services à café
 Couverts de table ord. ou argentés
Rue de Romont, 20
"AU DOCK", Fribourg
 Böhme & C^{ie}
PORCELAINES & VERRERIES

ON DEMANDE
 un bon
garçon d'office
 Bons gages. 6922
 S'adresser : Café Cen-
 tral, Fribourg.

BEAU GRAND
classeur américain
 à vendre (occasion). 6921
Gde Droguerie Centrale

A VENDRE
 une machine à coudre à
 pied, un lit d'enfant, pou-
 sette, chaises, etc.
 S'adresser au dépôt de
 la Grenotte. 6919

ON DEMANDE
 pour tout de suite, gentille
 jeune fille, de 15 à 18 ans
 pour aider au ménage. Bons
 gages et bons traitements.
 Ecrire : M^{me} J. Rey-Mey-
 nier, Les Teilleries Belle-
 vue, Genève. 6939

A LOUER
 tout de suite, petit appa-
 rtement d'une chambre et
 cuisine, 15 fr. par mois.
 Banque Uldry. 6936

ON DEMANDE
valet de chambre
 actif, connaissant service
 de maison, table, cham-
 fers central. Entrée tou-
 de suite. Envoyer photo et
 certificats.
 Baron A. de Graf-
 fenried, La Poya, Fribourg.
 6845

On demande
 une fille de bonne fami-
 lie, robuste, pour travail
 de campagne; occasion
 d'apprendre l'allemand.
 S'adresser sous P 7404 F
 à Publicitas S. A., Fribourg.
 6953

Pas de paroles
mais des faits!!!
 Nous faisons des agran-
 dissements photographi-
 ques avec passe-photos,
 le tout pour 9 fr. 50.
 Prompte exécution. S'a-
 dresser à La Maison
 Fouché, Quai de S-oy 1,
 29, Genève. 6724



Avant l'emploi. Après l'emploi.
Un tel changement merveilleux est le fait du
KOLA-DULTZ

Le meilleur stimulant naturel pour le cerveau, et les nerfs
 L'humeur, le raisonnement, l'activité, comme tout mou-
 vement du corps dépendent du cerveau.
 La lassitude, l'abattement, l'épuisement et la faiblesse du
 corps en général sont des signes de manque de force vitale.
 Si vous voulez vous sentir toujours gai, avoir la tête libre
 et jouir d'une bonne mémoire, si vous voulez que le travail
 et les fatigues soient aisément supportés, prenez du Kola-
 Dultz. C'est l'aliment naturel pour stimuler le cerveau et le
 corps, purifiant et rajeunissant en même temps le sang,
 agissant ainsi, tout en donnant la force, sur tous les
 organes du corps. Le Kola-Dultz

vous procurera la joie de vivre et de travailler
 une sensation constante de jeunesse et de vigueur, garan-
 ties du succès et du bonheur.
 Prenez le Kola-Dultz pendant un certain temps tous les
 jours, il fortifiera votre organisme, la faiblesse disparaîtra
 et, sous son influence, vous serez plein d'esprit d'entreprise.
 Le Kola-Dultz est recommandé par les sommités médi-
 cales du monde entier; il est employé dans les hôpitaux et
 sanatoria pour maladies des nerfs.

Demandez l'envoi gratuit du Kola-Dultz
 On vous offre l'occasion de vivifier votre organisme.
 Envoyez-moi une carte postale avec votre adresse exacte, je
 vous enverrai tout de suite gratis et franco un échantillon
 du Kola-Dultz, suffisant pour vous faire du bien et pour
 vous permettre d'apprécier sa force surprenante. S'il vous
 convient, vous pourrez en commander davantage, mais
 écrivez tout de suite avant que vous puissiez l'oublier.
MAX DULTZ, Heiden 307
 Kola-Dultz est en vente dans toutes les pharmacies et
 drogueries. Des échantillons ne sont expédiés que par
 le fabricant. 6887

VENTE DE CHEVAUX
Les fils d'Edouard LOB, Fribourg
 feront vendre aux enchères publiques

40 bons chevaux
DÉMOBILISÉS
Mercredi 11 décembre
dès 1 heure après midi
debant leurs écuries, à FRIBOURG (19, Avenue de Rome)

ON DEMANDE
 pour très bonne famille
 femme de chambre
 Suisse romande, catho-
 lique, très sérieuse, ac-
 tive, sachant bien cou-
 dre. Très bons gages.
 S'adresser sous P 7404 F
 à Publicitas S. A., Fribourg.
 6904

Fr. BOPP
Ameublements
 rue du Tir, 8, Fribourg
Duvets et coussins
Plumes et fumés
 Couvertures laine
 Comptant 5 %
RUD. JENNI-
-THUNAUER
DRAPS ANGLAIS
 Krang, 51 - BERNE - Tél. 47-40
 Demandez les échantillons

300 brouettes „terrassier“ en stock
 Prix : Fr. 27.50 la pièce
 franco toute station C. F. F. contre remboursement
PERRIN, BOSS & C^{ie}, Colombier (Neuchâtel)

POUDRE ALPHA
Le meilleur Shampooing
 Son emploi régulier assure
 l'entretien du cuir chevelu et
 donne aux cheveux le lustre si
 recherché.
 Se fait à
Aux Camomilles. Au Romarin
Au Jaune d'oeuf. Au Goudron
Grande Pharmacie et Droguerie
Bourghnecht & Gottron,
 rue de Lausanne, 87, Fribourg.
Pharmacie Coney, Avenue de la
Gare, Fribourg.
Pharm.-Droguerie G. Lapp, rue
Saint-Nicolas, 159, Fribourg, et dans
 toutes les pharmacies, drogueries et bonnes parfumeries. Fr. 0.20 l'enveloppe.



†
 Monsieur et Madame Stajessi et leurs enfants :
 Georges, Henri, Eugène, Pierre, à Lausanne;
 les familles Challamel, à Lausanne, Fribourg, en
 France et à Varsovie; les familles Stajessi, à
 Charmey, Stans, Romont, Fribourg; les fami-
 lies Bulliard, Deschenaux, à Fribourg; les fami-
 lies Grand, Robadey, à Romont; les familles
 Dupraz, Ballet, Mauroux, à Romont, Estavayer
 et Fribourg, ainsi que toutes les familles alliées,
 ont la profonde douleur de faire part du décès de
Germaine STAJESSI
 leur très chère fille, sœur, petite-fille, nièce et
 cousine, enlevée à leur affection, à l'âge de
 12 ans, par suite de la grippe.

†
La Société Suisse Agents des trains
Section Fribourg
 a le regret de faire part du décès du collègue
Monsieur Antoine MULLER
 conducteur aux C. F. F.
 décédé à Fribourg, à l'âge de 34 ans.
 Les funérailles ont eu lieu le 5 décembre.

†
 L'office de septième pour le repos de l'âme de
Monsieur Raoul DE RAEMY
 aura lieu à la collégiale de Saint-Nicolas, le
 samedi, 7 courant, à 8 h. ½ du matin.

La famille d'Amédée Savary, à Riaz, et toute
 la parenté remercient bien sincèrement l'ad-
 ministration et le personnel de la Fabrique
 Cailler, à Broc, le conseil communal de Riaz,
 toutes les sociétés de Broc, Bulle et Riaz, les
 militaires et les nombreuses personnes qui leur
 ont témoigné de si touchantes marques de sym-
 pathie dans le grand deuil qui vient de les frap-
 per en la personne de

Monsieur Eugène SAVARY
 leur très cher et regretté fils, frère et parent,
 mort à Berne, au service de la patrie, à l'âge
 de 24 ans, des suites de la grippe.

†
Syndicat chrétien-social des ouvriers
de la commune de Fribourg
 Nous avons le regret de faire part à nos mem-
 bres du décès de notre cher collègue et ami
Monsieur Jacques POFLET
 cantonnier à l'Edilité
 Les funérailles ont eu lieu le 6 décembre, à
 7 h. ½ du matin. Le Comité.

Pénurie de beurre
 Une grande pénurie de beurre se fait actuelle-
 ment sentir dans notre canton par suite de la
 livraison à la consommation d'une grande quan-
 tité de lait. Il est probable qu'il ne sera pas
 possible de satisfaire à tous les coupons de
 beurre qui se trouvent entre les mains de la po-
 pulation; aussi l'Office fédéral de lait autorise-
 til des négociants à remettre de la graisse en
 échange des coupons de beurre aussi longtemps
 que durera le manque de beurre.
 Il est défendu à un détaillant d'une commune
 de livrer du beurre à des ressortissants d'autres
 communes ou contre des coupons de beurre pro-
 venant d'autres communes.
 Quelques bons de rabais des cartes de lait à
 prix réduits peuvent par erreur la dénomination
 de « prix modérés »; c'est la couleur du bon
 de rabais qui fait règle; toutes les cartes violet-
 tes sont à prix modéré et toutes les cartes orange
 sont à prix réduit.
 Quelques communes n'ont pas encore reçu
 toutes leurs cartes de lait; ce fait provient de
 l'Office fédéral du lait, qui n'a pas encore envoyé
 à l'Office cantonal toutes les cartes qui lui
 étaient demandées.
 Office cantonal du lait.

Houille schisteuse
 (Schieferkohlen)
première qualité
 Favorables conditions de rationnement
 ● Avantageux pour l'industrie ●
 ● Vente par quantité minimum de
 10 tonnes ●
S. A. Lucernoise
Exportations de charbon
LUCERNE

Livraison de bétail pour l'armée
Lundi 9 décembre
 à 9 heures du matin, à Châtel-Saint-Denis;
 à 1 ½ h., après midi, à Bulle.
Mardi 11 novembre
 à 8 heures du matin, à Bellaux;
 à 9 ½ heures, à Grolley;
 à 11 heures, à Courtepin;
 à 1 ½ heures, à Fribourg.

Bonbons, chocolats turkas
 Saint-Nicolas au miel
 et à la noisette
DESSERTS fins variés
 Commandes en ville
 très soignées
CONFISERIE
LENGRUBER-SOMMER
 rue des Epouses. — Téléph. 456